

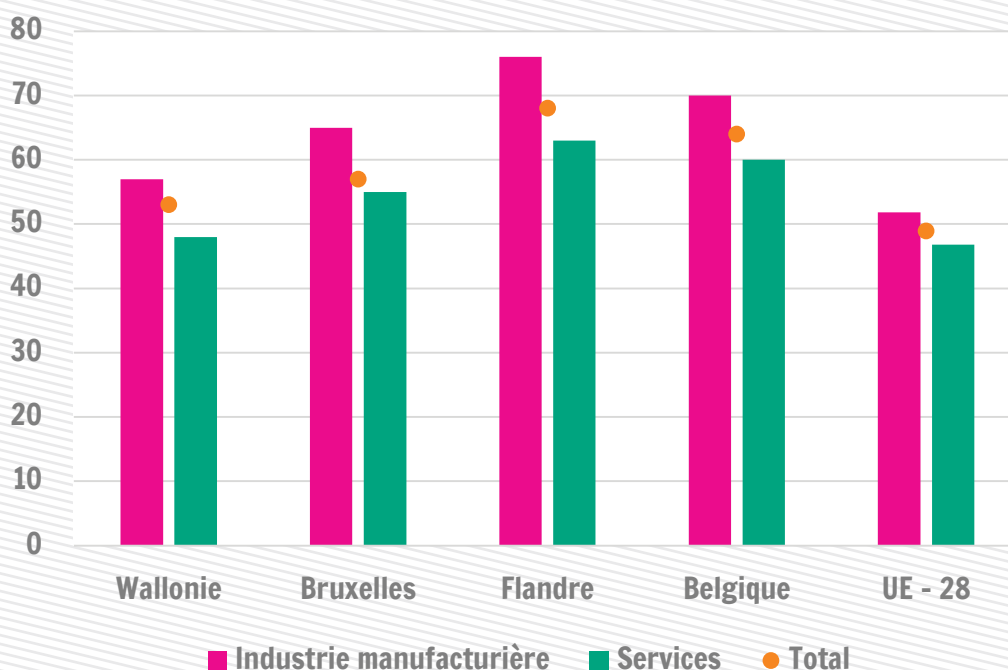
Entreprises innovantes

en % du nombre total d'entreprises

53%

Selon l'enquête CIS 2014, la proportion d'entreprises innovantes s'élève à 53 % en Wallonie

Entreprises innovantes par secteur, 2012-2014 (en % du nombre total d'entreprises dans chaque secteur)



Sources : Eurostat, enquêtes communautaires sur l'innovation (CIS) 2012 et 2014

Notes : pour l'UE - 28, les données correspondent à la période 2010-2012 (sur la base de CIS 2012)

Sur la base de l'enquête européenne concernant l'innovation des entreprises (enquête CIS), le pourcentage d'entreprises ayant poursuivi des activités d'innovation entre 2012 et 2014 est plus faible en Wallonie qu'en moyenne en Belgique : 53 % en Wallonie contre 64 % en Belgique. Cette proportion moins élevée en Wallonie par rapport à la moyenne belge s'observe dans l'industrie manufacturière (57 % en Wallonie contre 70 % en Belgique), comme dans le secteur des services (48 % en Wallonie contre 60 % en Belgique).

La Wallonie présente par contre un taux d'entreprises innovantes dans l'industrie manufacturière supérieur à celui de la moyenne des Etats membres de l'Union Européenne (52 % d'entreprises innovantes dans l'industrie manufacturière, en moyenne dans l'Union européenne). Quant au secteur des services, la Wallonie affiche un taux d'entreprises innovantes similaire à celui de la moyenne des Etats membres de l'Union Européenne (47 % d'entreprises innovantes dans le secteur des services, en moyenne dans l'Union européenne). Mentionnons toutefois que, faute de données disponibles pour la période 2012-2014, nous recourons aux données de la période 2010-2012 pour la moyenne des Etats membres de l'Union Européenne.

Le constat d'une proportion inférieure d'entreprises innovantes en Wallonie par rapport à la Belgique se vérifie quelle que soit la taille des entreprises. Le poids des petites entreprises innovantes (entre 10 et 49 travailleurs) est de 48 % en Wallonie contre 59 % en Belgique, celui des moyennes entreprises (entre 50 et 249 travailleurs) est de 68 % en Wallonie contre 74 % en Belgique. L'écart se réduit quelque peu si l'on considère les grandes entreprises, de 250 travailleurs et plus : la Wallonie affiche alors un taux de 83 %, contre 86 % pour la moyenne belge.

Entreprises innovantes

en % du nombre total d'entreprises

Entreprises innovantes par classe de taille (en % du nombre total d'entreprises dans chaque classe de taille)

	Petites entreprises		Moyennes entreprises		Grandes entreprises		Total	
	(10 à 49 travailleurs)		(de 50 à 249 travailleurs)		(250 travailleurs et plus)			
	CIS 2012	CIS 2014	CIS 2012	CIS 2014	CIS 2012	CIS 2014	CIS 2012	CIS 2014
	2010-2012	2012-2014	2010-2012	2012-2014	2010-2012	2012-2014	2010-2012	2012-2014
Wallonie	51	48	62	68	87	83	54	53
Bruxelles	48	50	65	69	91	85	56	57
Flandre	52	64	72	76	80	87	56	68
Belgique	51	59	69	74	84	86	56	64
UE - 28	45	45	61	61	76	78	49	49

Sources : Eurostat, enquêtes communautaires sur l'innovation (CIS) 2012 et 2014.

Définitions et sources

Les données et indicateurs utilisés pour mesurer les activités d'innovation des entreprises proviennent de l'enquête communautaire bisannuelle sur l'innovation (Community Innovation Survey : CIS). Les définitions et les principes directeurs pour le recueil et l'interprétation de ces données sur l'innovation sont rassemblés dans le manuel d'Oslo de l'OCDE.

Une innovation, telle que définie dans l'enquête CIS, consiste en l'introduction d'un bien ou service (innovation de produit), d'un procédé de fabrication (innovation de procédé), d'une méthode d'organisation (innovation organisationnelle) ou d'une technique de marketing (innovation de marketing), qui soit nouveau ou significativement amélioré. Le produit, le procédé, la méthode ou la technique doit être nouveau ou significativement amélioré pour l'entreprise, mais peut avoir été développé ou déjà être utilisé par d'autres entreprises.

Une entreprise innovante est une entreprise qui exerce des activités d'innovation pendant la période considérée par l'enquête CIS, c'est-à-dire une entreprise qui a introduit une innovation (de produit, de procédé, d'organisation ou de marketing), qui a des projets d'innovation qui n'ont pas encore abouti ou qui ont été abandonnés.

L'indicateur présenté ici considère la proportion d'entreprises innovantes, en d'autres termes le nombre d'entreprises innovantes en pourcentage du nombre total d'entreprises (de la classe d'entreprises considérée). Cet indicateur est qualifié de taux d'innovation.

Pertinence et limites

En Belgique, il appartient aux régions d'effectuer l'enquête CIS auprès des entreprises dont le siège social se situe sur leur territoire, en collaboration avec le SPP Politique scientifique fédérale (Belspo).

La méthode de collecte est une combinaison de recensement exhaustif (pour les entreprises moyennes et grandes) et d'échantillonnage (pour les petites entreprises). Les entreprises sélectionnées sont invitées à remplir le questionnaire, qu'elles réalisent ou non des activités d'innovation.

Les données récoltées portent sur des entreprises comptant plus de 10 travailleurs et appartenant aux divisions NACE rev 2.10 à 33 (industrie manufacturière), 46, 49-53, 58-66 et 71-73 (services), 5 à 9 (industrie minière) et 36 à 39 (autres industries) pour l'enquête CIS 2014. Les indicateurs calculés à partir de l'enquête CIS couvrent une période de trois ans (pour l'enquête CIS 2014, il s'agit de la période 2012 à 2014 inclus).

Pour en savoir plus :

Indicateurs relatifs au système d'innovation de la Belgique et de ses Régions : <http://www.innovationdata.be>
Manuel d'Oslo - Principes directeurs pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation, OCDE, 3e édition (2005) :

<http://www.oecd.org/fr/sti/inno/manueldosloprincipesdirecteurspourlerecueilinterpretationdesdonneesurlinnovation3eedition.htm>

Portail de la Recherche et des Technologies en Wallonie :
<https://recherche-technologie.wallonie.be/>

(> Accueil / Thèmes / Recherche et Technologies en Wallonie / Enquête Innovation)

Personne de contact : Virginie Louis (v.louis@iweeps.be) / prochaine mise à jour : juin 2017